

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ABX MINILYSE LMG 1L - A91A00247AFR - 24/09/03

1. Identification du produit et de la société

1.1 Identification du produit :

Nom du produit : ABX MINILYSE LMG 1L

Code produit : Réf. ABX ==> **0702010**

1.2 Identification de la société : **HORIBA ABX** - rue du Caducée - Parc Euromédecine –
34184 MONTPELLIER CEDEX 4 – FRANCE

TEL (33) 4 67 14 15 16 FAX (33) 4 67 14 15 17

1.3 Numéro d'appel d'urgence : **ORFILA (France): Tél. (33) 1 45 42 59 59**

2. Composition / Informations sur les composants

Nature chimique : Agent de lyse.

Composants dangereux : Sel d'ammonium quaternaire < 20 %

(nom, concentration) Cyanure de potassium < 0,1 %

Préparation classée dangereuse selon
67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Non, concentration inférieure au seuil défini dans les directives.

3. Identification des dangers

Dangers majeurs : Nocif par inhalation, ingestion et contact avec la peau.

Risques spécifiques : Formation de vapeurs extrêmement toxiques en cas de contact avec un acide.

4. Premiers secours

Inhalation : Respirer de l'air frais par inspirations profondes.

Contact cutané : Laver abondamment à l'eau savonneuse.

Contact oculaire : Laver abondamment à l'eau.

Ingestion : Respiration artificielle avec apport d'oxygène en cas d'intoxication à l'acide cyanhydrique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Le produit est ininflammable.

Risques spécifiques :

Équipement spécial de protection :

Recommandations complémentaires :

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions personnelles : Porter des lunettes de protection et des gants de laboratoire.

Précautions pour l'environnement : Neutraliser avec une solution d'hypochlorite de sodium.

Méthodes de nettoyage / absorption : Après neutralisation, absorber, ne pas jeter dans l'évier (incinération).

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation :

Mesures techniques : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les voies respiratoires.

Porter des lunettes de protection et des gants de laboratoire.

Toujours manipuler dans un endroit bien ventilé.

Précautions :

Recommandations de manipulation : Applicables aux liquides toxiques.

7.2 Stockage :

Mesures techniques :

Conditions de stockage : Conserver dans un récipient hermétiquement fermé. Conserver entre 18 et 25°C.

Matières incompatibles : Éviter tout contact avec des acides ou des milieux acides aqueux, car il peut se former des vapeurs de cyanure extrêmement toxiques.

Matériaux d'emballage : Emballage en polyéthylène ou autre plastique.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ABX MINILYSE LMG 1L - A91A00247AFR - 24/09/03

8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle

Paramètres de contrôle particuliers :

Mesures techniques : Fontaine oculaire, douche de sécurité. Gants de laboratoire, lunettes de protection.

Protection respiratoire :

Protection des mains :

Protection oculaire :

Protection cutanée :

Mesures d'hygiène :

9. Propriétés physicochimiques

État physique : Liquide

Couleur : Incolore.

Odeur : Odeurs de cyanure.

pH : 10,0 + 0,5.

Point d'ébullition :

Point de fusion :

Point d'éclair :

Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable.

Auto-inflammable :

Propriétés

explosives :

Propriétés

d'oxydation :

Pression de vapeur :

Densité relative :

Solubilité :

Solution aqueuse miscible à l'eau.

Coefficient de

partage :

Autres indications :

10. Stabilité et réactivité

Date de péremption.

Conditions à éviter :

Eviter tout contact avec les réactifs suivants : BASOLYSE, BASOLYSE II.

Eviter tout contact avec des acides ou des milieux acides aqueux, car il peut se former des vapeurs d'acide cyanhydrique extrêmement toxiques.

Matériaux à éviter :

Produits de décomposition

Vapeurs d'acide cyanhydrique formées au contact d'acides.

dangereux :

Autres indications :

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Danger d'intoxication sévère en cas d'absorption ou d'inhalation.

LD 50 Cyanure de potassium : **10 mg/kg** (oral, rat).

Toxicité chronique :

(sensibilisation, carcinogénéité, mutagénéité, tératogénéité, etc)

Inhalation :

Contact cutané :

Contact oculaire :

Ingestion :

Autres indications :

12. Informations écologiques

Mobilité :

Le produit est dangereux dans l'eau et toxique pour les poissons et le plancton.

Le KCN à l'état pur est extrêmement toxique pour les poissons.

LC50 leuciscus idus "forma orfus" : 0,07 - 1 mg/l.

Dégradabilité :

Potentiel de bio-accumulation :

Ecotoxicité :

Autres effets dangereux :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ABX MINILYSE LMG 1L - A91A00247AFR - 24/09/03

13. Considérations relatives à l'élimination

Surplus ou déchets (résidus) : Neutraliser le produit (voir procédure décrite au §6) avant tout rejet.
Emballage souillé : Incinération.

14. Informations relatives au transport (réglementations internationales)

Voie terrestre : Pas de réglementation selon la directive 99/45/CEE
Voie fluviale : Pas de réglementation selon la directive 99/45/CEE
Voie aérienne : Pas de réglementation selon la directive 99/45/CEE
Voie maritime : Pas de réglementation selon la directive 99/45/CEE
Informations générales :

15. Informations réglementaires Pas de réglementation selon la directive 99/45/CEE

Etiquetage selon les directives CEE

Symboles :

Phrases R :

Phrases S :

Substances :

Autres exigences réglementaires : Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux ou internationaux réglementant son activité.

16. Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

L'utilisateur doit accepter qu'il est seul responsable en la matière et prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.